

Communiqué de presse

Montreux, le 2 septembre 2025

L'extension scolaire de Montreux-Est pourra se concrétiser

Le Tribunal fédéral a rejeté le recours qui avait été déposé contre la construction de l'extension scolaire prévue à la rue de la Gare 30, à Montreux. Cette décision met ainsi un terme définitif à une longue procédure et permet d'engager la planification du projet qui permettra d'accueillir de manière optimale quelque 1'400 élèves de l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Est.

En novembre 2019, le Conseil communal de Montreux adoptait un préavis relatif à la modification du plan partiel d'affectation « En Vernex », permettant la réalisation des constructions scolaires indispensables pour satisfaire les besoins d'accueil prévus pour les années à venir. Il s'agissait déjà, à ce stade, de prévoir la construction d'une salle de gymnastique triple et d'une extension scolaire dont le préavis de réalisation a été accepté en février 2022. Depuis lors, le projet a fait l'objet de plusieurs oppositions et recours. La Municipalité se félicite que le rejet du recours en dernière instance permette d'avancer avec la réalisation de ce projet d'envergure qui permettra d'améliorer significativement les conditions d'accueil aux élèves.

Pour rappel, le projet prévoit la construction d'une extension en face du bâtiment scolaire existant, qui comprendra 14 nouvelles salles de classe lumineuses et modulables ; des locaux spécialisés pour certaines disciplines (sciences, arts, activités manuelles) ; un APEMS et un restaurant scolaire ; une extension des espaces administratifs et enseignants afin de soutenir le travail pédagogique ainsi que l'aménagement d'espaces collectifs favorisant la vie scolaire et les activités périscolaires. Le projet intègre des solutions durables en matière d'efficacité énergétique et d'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement, notamment du bois des forêts communales pour les façades. L'accessibilité, notamment pour les personnes à mobilité réduite, fait également partie intégrante du projet.

Si la longueur de la procédure a eu un impact important sur la planification de ces bâtiments d'intérêt public et donc sur la scolarité de nombreux jeunes de la Commune, l'objectif est désormais de lancer le chantier dès l'été prochain. Il se déroulera en plusieurs étapes, afin de limiter l'impact sur le fonctionnement quotidien de l'école. Les travaux débiteront par la démolition du bâtiment communal situé à la rue de la Gare 30, désormais vacant à la suite du déménagement des services des travaux publics et de l'urbanisme dans le pavillon de l'ancien hôpital.

Le financement, à hauteur de CHF 23.3 millions de francs, sera assuré par la Commune de Montreux.

Par ailleurs, la Municipalité précise que le permis de construire concernant la salle triple de gymnastique, qui fait partie d'une réflexion et d'un projet distincts, fait toujours l'objet d'un recours auprès du Tribunal cantonal. Une décision devrait être rendue prochainement.

La Municipalité

Contacts :

Caleb Walther, Conseiller municipal Patrimoine, sport et urbanisme : 078 686 81 23 – caleb.walther@montreux.ch

Cellule communication : communication@montreux.ch – 021 962 79 40